



« On a rayé des cartes les petits cours d'eau, et la sécheresse s'est répandue »



Stéphane Salord et Christine Ferrario (Arc fleuve vivant)

13 août 2026 à 20h28

Mis à jour le 14 août 2026 à 16h33

Durée de lecture : 6 minutes

En rayant des cartes tous les petits cours d'eau, la France a ainsi alimenté la terrible sécheresse que nous connaissons, écrivent les auteurs de cette tribune. Ceux-ci sont pourtant essentiels pour nourrir les vallées et les nappes phréatiques.

*Stéphane Salord et Christine Ferrario sont
cofondateurs et coprésidents de*

*l'association de protection du fleuve côtier
l'Arc, Arc fleuve vivant, d'Aix-en-Provence.*

La France a longtemps été un pays de rivières mais aussi de « *petits chevelus* » qui irriguaient merveilleusement les paysages, rechargeaient les nappes phréatiques, nourrissaient les zones humides et les grandes vallées. Aujourd'hui, ce réseau fin de milliers de petits ruisseaux — rus, béals, filets d'eau de tête de bassin versant — se défait silencieusement, et alimente la terrible sécheresse que nous connaissons, tout autant que le déficit de pluie.

Cette affirmation n'est pas du catastrophisme. Elle découle de constats d'observation réalisés sur les petits cours d'eau, de bulletins hydrologiques, de mesures des nappes phréatiques, de cartes de sols dégradés réalisés dans toute la France sous le contrôle d'Eau France par Ades, la banque d'accès aux données de quantité et de qualité des eaux souterraines.

Ces relevés racontent la même histoire : la géographie de notre pays bascule vers des changements de paysages considérables, défavorables aussi bien à l'agriculture qu'aux humains — sans même parler des non-humains, de plus en plus vulnérables avec la prolongation des sécheresses.

Victimes de l'agriculture productiviste et de l'urbanisation aveugle

Pour comprendre cette disparition des petits cours d'eau, remontons un peu le temps. Le 30 décembre 2006, une loi sur l'eau et les milieux aquatiques (Lema) était adoptée en France, qui transposait dans le droit une directive européenne visant à restaurer l'état écologique des masses d'eau douce d'Europe d'ici à 2015.

Certains syndicats agricoles n'ont pas vu cette ambition d'un bon œil, notamment la FNSEA, représentant majoritaire de l'agriculture productiviste, désormais

contrainte d'interdire les rejets de nitrates dans les cours d'eau. L'Union européenne condamnera d'ailleurs plusieurs fois l'État français pour son laxisme vis-à-vis de ces pratiques.

Mais grâce au gouvernement socialiste de l'époque (Reporterre l'a raconté en 2017), un tour de passe-passe résolut le dilemme : de cours d'eau, les petits ruisseaux devinrent des « *fossés* », « *canaux* » ou « *ravines* », privés de la protection instaurée par la loi de 2006. Résultat : plus de bandes-tampons obligatoires pour les préserver des constructions et autres barrages hydrauliques, plus d'encadrement des épandages de pesticides. Sortis du droit, ils furent aussi effacés des cartes administratives hydrologiques que l'on commençait alors à réaliser. Dans certains départements, la moitié d'entre eux ont tout simplement été rayés des cartes.

« **Invisibilisés, ces petits cours d'eau ont pu être maltraités sans égards** »

Invisibilisés, ces petits cours d'eau ont pu être maltraités sans égards par des pollutions diverses, malmenés par des sécheresses prolongées, ou tout simplement comblés par des propriétaires, et ainsi à jamais perdus. Leur ruissellement ne s'effectuant plus, ou plus correctement, ils ne jouent plus leur rôle de capillaires du territoire. Des milliers de vallons se retrouvent ainsi privés d'eau pendant des semaines, voire des mois.

Leur disparition n'est pas seule en cause dans l'assèchement des sols, il faudrait aussi parler par exemple de l'abandon des réseaux gravitaires et autres canaux d'irrigation. Mais elle est essentielle pour comprendre la sécheresse des sols et l'épuisement des nappes phréatiques, qui a ouvert la voie à des transformations profondes de nos terres et de nos habitats.

Une véritable fuite en avant

Chacun peut le constater, la sécheresse transforme les paysages. Les images prises depuis le ciel sont saisissantes : rivières réduites à des rubans de cailloux, lacs contractés, champs grillés, forêts jaunies au cœur de l'été. Le manque d'eau dans les sols stoppe la croissance des arbres, bloque la photosynthèse (faisant dépérir certaines essences), et réduit leur possibilité de stockage de carbone. Le risque d'incendie et de ravageurs augmente en proportion.

Les habitats humains en subissent aussi les conséquences. La rétractation des argiles l'été, puis leur gonflement au retour des pluies, fissure les murs, déstabilise les fondations. En France, plus de 60 % des maisons individuelles se situeraient désormais dans des zones d'exposition moyenne ou forte à ce phénomène, ce qui provoque de silencieuses migrations, du fait du coût élevé des réparations.

« Comme si l'on pouvait corriger la géographie par quelques tuyaux géants »

Pour tenter de compenser la sécheresse provoquée par la disparition progressive de ces petits cours d'eau, l'agriculture développe l'irrigation sous pression (aspersion, goutte-à-goutte), accaparant l'été une part très importante de l'eau, au prix de conflits d'usage croissants avec les milieux aquatiques, la production d'énergie, les usages domestiques.

Des projets fantasmagoriques refont surface, comme les « autoroutes de l'eau » qui détourneraient les eaux du Rhône ou d'autres fleuves vers des territoires en

tension. Comme si l'on pouvait corriger la géographie par quelques tuyaux géants, alors que les grands cours d'eau eux-mêmes voient leurs débits diminuer. Une véritable fuite en avant !

Instaurer une démocratie de l'eau

Si la sécheresse est bien amplifiée par le réchauffement global, la vulnérabilité de la France face à ce choc est donc largement le produit de ses choix. Elle a trop traité l'eau comme un stock à répartir, et non comme une trame à préserver, préférant contester les contraintes juridiques et écologiques plutôt que de réorganiser ses pratiques agricoles.

Il faut désormais le reconnaître : nous avançons, année après année, vers un nouveau paysage, une nouvelle géographie. Nous ne retrouverons plus un état antérieur. Pour éviter la déshydratation continue du pays, il faut renouer avec la géographie de l'eau en :

- cessant de rayer des cartes tous les petits cours d'eau, et en les restaurant pour redessiner une trame vitale du territoire ;
- en réorganisant l'agriculture autour de la sobriété hydrique, avec l'agroécologie ;
- en mettant l'eau au centre des politiques d'aménagement des territoires, de l'extension des villes notamment. Plus rien ne devrait être construit sans tenir compte des sources disponibles.

Il est temps de faire de la protection et de l'accès égalitaire à la ressource en eau un axe central de la planification écologique. Il est temps de simplifier et de rendre transparente pour tous les citoyens la gestion de l'eau et de sortir d'une complexité administrative sans issue. Sans eau, il n'y aura ni territoire, ni économie, ni démocratie viables.

Après cet article

Enquête – Eau

Fleuves : face à la sécheresse, on déshabille le Rhône pour habiller l'Occitanie

Précisions

- Dans les tribunes, les auteurs expriment un point de vue propre, qui n'est pas nécessairement celui de la rédaction.

Titre, chapô et intertitres sont de la rédaction.

Eau Politique